

De Bouche À Oreille

Actus & informations municipales
de Saint-Marcel ~ Eure
Été 2021 N°243



St Marcel

Cet été, on pose
les valises à Saint-Marcel

Construisons ensemble notre ville

Agenda

Rencontrez votre maire

Reprise des permanences « officielles » en septembre

N'attendez cependant pas ces permanences pour rencontrer vos élus.

Tout au long de l'année, restez en contact avec vos élus et services, contactez la mairie

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID gratuit

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 17h30 à 18h30, Place des Anciens Combattants

Cérémonie du 14 juillet

11h15 : rassemblement à la mairie

11h30 : départ en cortège pour le cimetière

11h45 : manifestation au Monument aux Morts puis retour à la mairie

12h : vin d'honneur offert par la Municipalité (dans le respect des gestes barrières)

Randonnées contées

Dimanches 11 juillet et 8 août de 14h à 17h

En collaboration et avec la participation de la Médiathèque de Saint-Marcel.

Rendez-vous dès 13h30, sur le parking des anciens combattants, derrière la mairie.

Animation jeux gonflables

Mercredi 14 juillet de 10h à 17h, espace tournesol

Des jeux gonflables installés sur le parking rue Jules Ferry ! Pour tous les âges et tous les goûts : mini parc dragons (3-6 ans), bateau toboggans pirate (6-12 ans), équilibrer basket baby-foot humain.

Restauration et gourmandises sur place.

Randonnées VTT Familiale

Dimanches 15 et 22 août de 14h à 17h.

Cette randonnée sans difficulté majeure est ouverte à tous. Pour des raisons de sécurité, aucun enfant ni adolescent ne sera accepté seul ; les enfants sont sous votre responsabilité et le port du casque et du gilet est obligatoire pour tous. Chacun roule avec un VTT en bon état de fonctionnement.

Rendez-vous sur le parking rue Jules Ferry.

Cinéma en plein air, pique-nique et feu d'artifice

Vendredi 27 août dès 18h30, stade du COSEC

Chacun apporte son pique-nique, sa chaise longue, sa nappe ou couverture à étaler sur l'herbe.

Avant le film, dès la nuit tombée, projection de 2 courts métrages de 15mn chacun et réalisés par les classes de CM2 de l'école Jules Ferry en juin avec des professionnels du cinéma.

Début du Film *Mr PEABODY* et *SHERMAN* à 21h30.

Début du feu d'artifice : 23h30, au complexe Léo Lagrange

Merci de respecter les gestes barrières et le port du masque

Nouvelles inscriptions foire à tout

Samedi 28 août de 14h à 17h

Samedi 4 septembre de 8h à 12h et de 14h à 17h
Espace Saint-Exupéry

10 Euros/particuliers, 40€/professionnels

Un emplacement correspond à la taille d'une place de parking

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Jean-Gabriel Hernando, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Marine Vincent, Benjamin Legard

Images freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27

3 questions à



Franck DUNAL
Maire-Adjoint
associations et cadre de vie

Sommaire

- 4 Grand angle :
Festivités estivales
- 6 Vivre à Saint-Marcel
- 10 Retour sur pellicules
- 11 Zoom sur mes assos
- 14 Tribunes
- 15 Communiqué
de Hervé Podraza

Pour la 1^{ère} fois cette année, la commune organise des activités et animations populaires pour ses habitants pendant tout l'été. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

La vie reprend enfin. Il nous semblait indispensable de nous retrouver ensemble pour [re]créer le lien social mis à mal pendant les différentes phases de confinement. Même si la situation reste encore fragile, nous souhaitons pouvoir proposer des animations aux habitants qui ne pourront pas partir en vacances ou juste un peu.

Cela va-t-il coûter de l'argent aux contribuables ?

Cela rentre dans le budget de fonctionnement communal alloué à l'événementiel pour l'exercice en cours (sachant qu'avec la Covid quasiment aucune manifestation n'a pu avoir lieu). Nous veillons à la maîtrise de nos coûts : les services municipaux sont sollicités en amont et en aval de l'organisation, nous travaillons avec un tissu de bénévoles et les acteurs locaux pour l'organisation de ces animations populaires.

Quels sont les autres projets et animations à venir ?

Après la foire à tout et le village associatif, nous espérons reprendre le salon de la peinture et de la sculpture, l'opération « octobre rose » et le Téléthon.

Mais ce n'est pas tout.. !

Pour Noël nous souhaitons organiser un moment festif avec des chants de Noël, du vin chaud et du chocolat, ainsi que l'installation de 2 chalets pour le lancement des illuminations de Noël. Les quartiers de Manuca et de la Cité Meyer seront eux aussi dotés d'illuminations ! Ceci sera complété par des sapins en bois installés dans les différents quartiers. Les habitants seront invités à les décorer (dans le même esprit que les arbres créatifs) : un moment de convivialité locale !

En avril 2022 ce sera le retour des foulées André Heute.

Enfin, nous travaillons sur la création d'un « City Stade ». Nous souhaitons pouvoir proposer un espace multi-support sécurisé pour les jeunes de Saint-Marcel. Lieu de pratique de diverses activités sportives comme le football, le basket-ball...mais aussi un lieu de rencontre pour les jeunes. Un lieu a été repéré et un aménagement de sécurisation a déjà été fait pour une ouverture cet été (vous en serez plus très prochainement).

En attendant nous vous souhaitons un agréable été; Restons prudents face à la covid 19.

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :
0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence :
06.83.82.10.03

Police Municipale :
06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) :
0800.508.104

On pose les valises à Saint-Marcel !!!!

Avec le début des vacances et le retour à une vie (presque) normale nous aspirons tous à nous amuser et à retrouver une vie sociale qui nous a cruellement manqué en cette période de pandémie...

C'est l'occasion de profiter des animations organisées en juillet et en août par la commune.

Déjà la soirée musicale proposée par la commune le 3 juillet dernier (avec près de 200 participants) et la visite commentée de l'église ont « donné le La » de cet été que nous proposons culturel, sportif et surtout .. en famille et pour tous les âges.

D'autres rendez-vous vous attendent tout au long de l'été, dans le respect des gestes barrières bien entendu, port du masque notamment, selon les prescriptions de la Préfecture.



Randonnée contée de juillet

Venez découvrir des histoires pour les enfants et les adultes lors de la **Randonnée contée le dimanche 11 juillet de 14h à 17h**, en collaboration et avec la participation de la Médiathèque de Saint-Marcel.

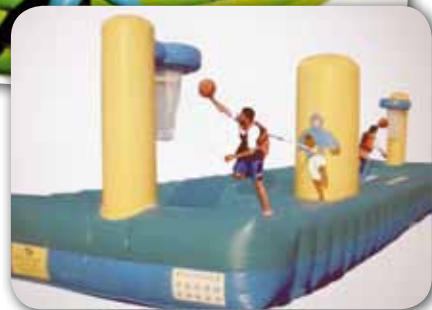
Rendez-vous dès 13h30, sur le parking des anciens combattants, derrière la mairie.

Animation jeux gonflables

Des jeux gonflables installés sur le parking rue Jules Ferry ! Venez vous amuser avec l'animation de **jeux gonflables le mercredi 14 juillet de 10h à 17h**. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts : baby-foot humain, bateau toboggans pirate (6-12 ans), mini parc dragons (3-6 ans), l'équalizer basket.

Nous organisons cette animation avec un prestataire local, Jump Air Loisirs, (www.jumpairloisirs.com). Des gourmandises pourront être dégustées sur place.

Port
du masque
obligatoire
Prévoir
des chaussettes
pour les enfants



Randonnée contée d'Août

Si vous avez raté la première randonnée organisée en juillet, pas de problème, une nouvelle randonnée contée vous est proposée le **dimanche 8 août de 14h à 17h**. Découvrez des histoires pour les enfants et les adultes en parcourant les rues/sentes de Saint-Marcel, en collaboration avec la Médiathèque de Saint-Marcel.

Rendez-vous dès 13h30, sur le parking des anciens combattants, derrière la mairie.



Randonnées VTT Familiales

Un moment de convivialité pour la **Randonnée VTT en famille, les dimanches 15 et 22 août de 14h à 17h**. Ces randonnées sans difficulté majeure sont ouvertes à tous.

Pour des raisons de sécurité, aucun enfant ni adolescent ne sera accepté seul ; les enfants sont sous votre responsabilité et le port du casque est obligatoire. Chacun devra rouler avec un VTT en bon état de fonctionnement.

Rendez-vous sur le parking rue Jules Ferry.

<<<<< Obligation préfectorale VTT et un casque !!!!!!! Attention aux consignes de sécurité, ni « petits vélos », ni véhicules motorisés, merci

Cinéma en plein air, pique-nique et feu d'artifice

L'an passé, la séance de cinéma en plein air, pique-nique et feu d'artifice (malgré les règles sanitaires imposées par la Covid-19), fut un grand succès. Nous renouvelons l'expérience ! Nous vous donnons rendez-vous au **stade COSEC le 27 août dès 18h30**.

Chacun apporte son pique-nique, sa chaise longue, sa nappe ou couverture à étaler sur l'herbe.

Avant le film, dès la nuit tombée, **projection de 2 courts métrages de 15mn chacun et réalisés par les classes de CM2 de l'école Jules Ferry en juin avec des professionnels du cinéma**.

Début du Film **Mr PEABODY et SHERMAN** à 21h30.

Début du **feu d'artifice** : 23h30, au complexe Léo Lagrange

Port
du masque
obligatoire

N'oubliez pas votre chaise
et une « petite laine »



MR. PEABODY & SHERMAN



Le programme des manifestations est susceptible d'être modifié selon l'évolution de la situation sanitaire et des conditions météo.

Restez informés sur notre page Facebook et sur notre site www.saintmarcel27.fr.

Vivre à Saint-Marcel

Saviez-vous ? Retour sur... Quand il y avait un arsenal pompiers basé à la mairie

Nous les voyons régulièrement arpenter nos rues, mais où sont passés les pompiers Saint-Marcellois ?

Patrick GIRARDIN, ancien sapeur-pompier volontaire de Saint-Marcel, sapeur-pompier volontaire à Vernon, se rappelle.

Depuis juillet 2004, la caserne communale a fermé ses portes pour effectuer un regroupement avec sa voisine vernonnaise. Située dans un premier temps place du 11 novembre, la caserne déménagea pour se retrouver à côté de la mairie, dans les locaux qui deviendront par la suite ceux des services techniques de la commune. A l'époque, environ 25 hommes et femmes étaient encore actifs au sein de cette unité.

Le site abrite désormais les principaux locaux du service technique

Suite à cette fermeture, **seuls quelques-uns rejoindront la caserne vernonnaise**, tandis que d'autres se tourneront vers la **caserne de Saint-Pierre D'utils**, laquelle fermera également quelques années plus tard.

Les sapeurs-pompiers d'astreinte à leur domicile veillaient alors sur les communes de Saint-Marcel, la Chapelle Réanville, Saint-Just et Saint-Etienne sous Bailleul, mais également Saint-Pierre d'Utils pour renforcer leurs collègues voisins.

Les **hommes du feu effectuaient environ 350 interventions par an, soit presque une par jour**. Pour cela, ils disposaient d'équipement et de matériel récents et de qualité. Ils avaient également une flotte de véhicules comprenant un fourgon incendie, un camion hors chemin pour feu de forêt, un véhicule tout usage et un véhicule léger.

Mais nos sapeurs-pompiers locaux pensaient aussi à la **relève puisqu'ils animaient une école de jeunes sapeurs-pompiers** (entre 11 et 16 ans). Ces jeunes faisaient des concours de manœuvres incendie avec leurs homologues allemands dans le cadre du comité de jumelage. Ce sont ces mêmes jeunes qui, à la fin des années 1990, restaurèrent la pompe à bras, pour de la remettre en état de fonctionnement conformément à l'origine (pompe qui est toujours visible à la mairie).

Le corps communal des sapeurs-pompiers de Saint-Marcel s'est vu attribué le **droit de porter la fourragère**, distinction qui venait récompenser leur action lors d'importants incendies dans la capitale parisienne au cours du 20^{ème} siècle. Comme dans toutes les casernes, **il y avait à Saint-Marcel une amicale de sapeurs-pompiers, amicale qui existe toujours à l'heure actuelle.**

Le carnet



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :
Rosemonde DELABARRE, Christophe BREARD,
Victor PEREIRA



Mariage

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés :
Coralie DUDEK & Yohan GRILLOT

Partez en vacances l'esprit tranquille

A chaque période estivale, les saint-marcellois peuvent bénéficier **gratuitement d'une surveillance de leur domicile**. Nos commerces peuvent également solliciter cette prestation. Ce service est mis en place conjointement par la **police municipale et la police nationale**. Cette surveillance vous permet de partir en vacances l'esprit tranquille.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de compléter le formulaire que vous trouverez sur www.saint-marcel27.fr ou à l'accueil de la mairie, de le remettre à la police municipale qui le transmettra à la police nationale. Malgré tout, la police nationale doit être **avertie au moins trois jours avant votre départ**.

Vous devez partir au moins sept jours consécutifs pour que le service soit activé. Si votre demande est validée, la police municipale effectuera régulièrement des rondes près de votre domicile ou commerce dans la journée, relayée la nuit par la police nationale de Vernon.

Ce service est entièrement gratuit. Ce sont près de 120 logements par an qui sont concernés par cette opération sur la commune. La vigilance est aussi l'affaire de tous. Si vous êtes témoins d'une situation anormale, n'hésitez pas à prévenir les forces de police. N'intervenez pas vous-même.

On profite de l'été, mais...



Attention aux **feux de barbecue** et aux **noyades**



Même si c'est tentant, n'oubliez pas que les **travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Merci par ailleurs d'en profiter pour effectuer le **désherbage du trottoir devant votre propriété** (il s'agit, comme pendant l'hiver, d'une obligation qui incombe à tous).

Comment furent organisées les vacances en... 1877 ?

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dimanche 12 août à trois heures d'après-midi, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Marcel, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de M. le Maire [Victor DEROCHE], pour la session d'août.

Demande de l'institutrice Mademoiselle Beaudrouer, concernant les vacances.

A l'ouverture de la séance, M. le Maire fait connaître au conseil que l'institutrice demande à prendre ses vacances du 15 août au 15 septembre, à cause des grandes chaleurs et des accidents qu'elles peuvent occasionner parmi les élèves.

Le Conseil,

Considérant que les motifs que l'institutrice fait valoir à cause des grandes chaleurs, ne sont pas admissibles attendu que les chaleurs se sont faites plus sentir au commencement de Juillet sans qu'il en soit résulté aucun accident ni aucune plainte et que du 15 août au 15 septembre, les grandes chaleurs sont passées ;

Considérant que les vacances des écoles des garçons et des filles ont toujours eu lieu du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, au moment des vendanges et que cette époque, basée sur les conditions agricoles particulières à la commune est la plus convenable sous tous les rapports, car alors les parents ont besoin de leurs enfants pour les aider dans leurs travaux, tandis qu'au mois d'août, ils seraient un embarras pour eux, attendu qu'ils s'absentent souvent des semaines entières pour leur moisson.

Est d'avis, à l'unanimité

Que la demande de l'institutrice soit rejetée et qu'une fois pour toutes, les vacances des deux écoles aient lieu ensemble du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, dans l'intérêt des habitants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

LE RÉSEAU REDESSINÉ POUR VOUS !

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

À partir du 1^{er} septembre 2021, le réseau SNGo sera adapté pour mieux répondre aux attentes des habitants. La restructuration complète des lignes de Vernon et Saint-Marcel en septembre 2018 a porté ses fruits puisque la fréquentation a progressé de +11% en 2019 par rapport à 2018, correspondant à 2 300 voyageurs supplémentaires par mois (avant la crise sanitaire).

Cette année, Seine Normandie Agglomération et Transdev Normandie Val de Seine, l'entreprise délégataire

du réseau, ont planché sur des études de réseau et de territoire afin d'offrir encore plus de possibilités de déplacements aux habitants tout en maîtrisant les coûts d'exécution de l'offre de transport.

Au total, ce sont 14 nouveaux arrêts créés et 2 nouveaux quartiers desservis (quartier de Bizy à Vernon et habitats collectifs de Saint-Marcel) !

Ce qui change à la rentrée :

- ▶ Fusion de la ligne  actuelle avec la ligne  jusqu'au quartier des Douers
- ▶ Prolongement de la ligne  de Bad Kissingen jusqu'à L. Damasse
- ▶ Création d'une nouvelle ligne  en remplacement de la ligne  qui était destinée à la desserte uniquement scolaire entre le centre-ville de Vernon et St-Adjutor. Cette ligne circulera désormais du lundi au samedi toute la journée. Elle desservira les quartiers Côteaux de Montigny, le bas de Bizy et les Églantiers vers le centre-ville de Vernon et la Gare SNCF.
- ▶ Prolongement de la ligne  de St-Marcel Poste jusqu'aux quartiers de Chenevières et Cornouillères jusqu'alors non desservis par le réseau SNGo
- ▶ Pas de modification sur les lignes  vers le Plateau de l'Espace et  vers St-Marcel 11 Novembre

▶ Pour les scolaires de St-Marcel :

Les circuits scolaires A10 et A11 sont supprimés et la desserte scolaire est intégrée au réseau SNGo. Deux possibilités d'abonnements sont proposées :

- soit avec une carte de transport scolaire SNA (inscriptions jusqu'au 11 juillet) avec laquelle il sera possible d'emprunter le réseau urbain SNGo uniquement sur les horaires scolaires (un trajet le matin pour l'entrée en cours à 8h30 et deux possibilités de retour à 17h00 et 18h00) ;
- soit avec un abonnement au réseau urbain SNGo à 150€ par an qui permet d'avoir accès à l'ensemble des lignes urbaines (17 allers-retours par jour sur toutes les lignes) pour les trajets en horaires décalés d'entrée ou de sortie de cours, mais aussi pour se rendre sur ses lieux de sport ou de loisirs, y compris les mercredis après-midi, les samedis et pendant les vacances scolaires.

À propos de la rentrée des classes

RENTREE SCOLAIRE programmée le **JEUDI 2 SEPTEMBRE** pour tous les écoliers de la maternelle Maria Montessori et élémentaire Jules Ferry

ECOLE MATERNELLE Maria Montessori :

Les élèves de petite section seront accueillis en ½ groupes les 2 et 3 septembre (en accord avec leurs familles)
Les listes des élèves de PS accueillis sur ces deux journées, seront affichées sur le panneau extérieur de l'école

ECOLE ELEMENTAIRE Jules Ferry :

Les élèves seront accueillis par leur enseignant, dans la cour de récréation de l'école JF.2



ACCUEIL PERISCOLAIRE :

AUCUN ACCUEIL le jeudi 2 septembre MATIN
L'accueil du matin et du soir se fera à l'école JF2, dans le hall du restaurant scolaire

Vivre à Saint-Marcel

Préparation du banquet des Anciens et de la distribution de leurs colis de fin d'année

La Municipalité et le CCAS ont le plaisir de **mettre nos Aînés à l'honneur** en renouvelant le traditionnel **repas des Anciens** le 3 octobre prochain à la salle du Virolet et la distribution de **colis de fin d'année**.

Vous résidez à Saint-Marcel et vous avez 65 ans et plus, inscrivez-vous !



Colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus

Bulletin à retourner en mairie avant le 30 septembre

couple personne seule

Nom : _____

Vos prénoms :

Madame : _____

Monsieur : _____

Vos dates de naissance :

Madame : _____

Monsieur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

- Retrait du colis pendant les permanences
 Dans l'incapacité de se déplacer

La nouvelle carte nationale d'identité est arrivée dans l'Eure

Son **usage reste inchangé** et permet aux titulaires de justifier de leur identité. Cette nouvelle carte nationale d'identité **peut également servir de titre de voyage**, certains états (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport. Sa **validité est de 10 ans**.

Pour faire une demande, plusieurs possibilités :

> se rendre dans une **mairie équipée d'un dispositif de recueil** (renseignements sur le site de la préfecture :


<https://www.eure.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-nationale-didentite/Carte-nationale-didentite#!/Particuliers/page/N358>

ou par téléphone : 3939 Allô Service public)

> **déposer une pré-demande en ligne** sur www.ants.gouv.fr et ainsi gagner du temps en limitant ses déplacements en mairie.

Recensement des personnes de 70 ans et plus et des personnes vulnérables

Pour **signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la canicule** et, dans quelques temps, du froid, il suffit de contacter l'accueil du CCAS. Le centre tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées. **L'inscription se fait par courrier ou par téléphone** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

 02.32.64.32.50



Banquet du 3 octobre 2021

Bulletin à retourner en mairie avant le 26 septembre

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de participants : _____ repas gratuit(s)

Conjoint/accompagnant de moins de 65 ans

participation de 42 € : _____
(chèque à l'ordre du Trésor Public)

E-mail : _____

- Je désire que la mairie assure mon/notre transport

Le restaurant de la Pommeraie de nouveau ouvert à la rentrée !

Le restaurant La Pommeraie sera de nouveau ouvert et accueillera les personnes âgées le midi, du lundi au vendredi, sur réservation.

Menus disponibles sur notre site internet, rubrique « des services pour tous/social ».

Retour sur ...

Ca s'est passé dans nos écoles



1



2



3



4



5



6

- 1 - Répétition de chants et danses pour la fin de l'année
- 2 - Enregistrement audio de tous les enfants de la maternelle
- 3 - Remise de dictionnaires aux CM2
- 4 - Le périscolaire lance un grand jeu « EuroCovid »
- 5 - Visite de l'école pour les enfants qui entreront en maternelle et au CP l'année prochaine

6 - Réalisation de courts métrages dans le cadre de la « classe-cinéma »
... Et bien d'autres actus à découvrir sur Facebook ! Bonnes vacances à nos enfants.

Et également (entre autres)



1



2



4



3

- 1 - Cérémonie du 18 Juin
- 2 - Travaux sur les avaloirs de boulevard des Blanchards suite aux inondations récurrentes sur trottoirs et chaussée
- 3 - Remplacement des lisses boulevard des Blanchards
- 4 - En concertation avec les commerçants, redéfinition des places de stationnement du petit parking rue du Général Leclerc

... pellicules

Merci Patricia

19 juin au centre culturel, se tenait le traditionnel **spectacle de danses**, présenté par Patricia Fauvel et son école de danse. Encore une fois, les danseuses nous ont enchantés par leur talent, rejointes par les élèves de **SMK**.

Quel spectacle époustoufflant et des costumes de toute beauté ! Et tout ça, en un mois de travail acharné !!! Félicitations à tous.

Franck Duval, maire-adjoint aux associations et cadre de vie, a remis un bouquet de fleurs à Patricia pour la remercier de ses 38 ans de bons et loyaux services.

Après une ultime danse, surprise faite par les élèves à leur professeur, il était temps de dire au revoir à Patricia avec une grande émotion et des larmes plein les yeux.

Merci Madame Fauvel pour votre dévouement, vos beaux spectacles vont nous manquer.



Le volley ball reprend son envol

Encore une saison très particulière à l'**Espace Volley de Vernon Saint-Marcel** sur un plan sportif. Après une courte période normale jusqu'aux vacances de Toussaint, toutes nos activités ont dû s'arrêter pour ne reprendre qu'en extérieur à partir d'avril pour les jeunes et les seniors et enfin en gymnases pour les mineurs, à partir du 19 mai, et les adultes, à partir du 9 juin.



Pour compenser, en partie, ce gros manque pour nos adhérents, cet été de nombreuses animations sportives seront au programme pour les jeunes et adultes du 13 juillet au 26 août.

> initiations et perfectionnements du volley ball en salle tous les mardis de 15h à 18h au COSEC des Boutardes à Vernon pour les jeunes de 7 à 17 ans

> initiations et perfectionnement du volley ball sur herbe tous les jeudis de 15h à 18h au Stade de Vernonnet pour les jeunes de 7 à 17 ans

> animation tout public adulte tous les jeudis de 18h30 à 21h30 au Stade de Vernonnet.

Le volley-ball n'impose aucun contact, ce qui le distingue d'ailleurs de tous les autres sports collectifs. Ses bienfaits sont multiples, car il fait appel à votre capacité de détente, mais aussi à votre réactivité et à l'explosivité de vos muscles. Bien sûr, le volley-ball développe également les aptitudes de ses pratiquants à la communication et à la coordination.

Notre club privilégie la formation des jeunes en s'appuyant sur des éducateurs diplômés.


Il est possible de pratiquer ce sport dans notre association à partir de 4 ans (baby volley), à l'école de volley (de 7 à 10 ans) et dans les catégories benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s et juniors (2 entraînements/ semaine par catégorie d'âge)

En adulte, outre la compétition au niveau régional, il est possible de pratiquer hors compétition en loisirs.

Nouveauté à la rentrée de septembre, le club proposera une nouvelle variante : le soft volley. Pratiquée importée du Japon cette activité « fun » avec des ballons différents et colorés est similaire au volley ball permettant de mixer tous les publics (primo arrivants, jouer en famille...)

 <http://www.evism.com>


 contact@evism.com

 Axelle au 06 86 79 41 70, Gérard au 06 19 62 23 66 ou Miguel au 06 32 88 05 20

 Espace Volley Vernon Saint Marcel

+ d'infos

Service sports et associations

 Espace Saint-Exupéry

 02.32.54.90.88

 associations@marcel27.fr

Zoom sur mes assos !

Les arts plastiques

organisent un **stage** pour les 7 à 13 ans sur le thème du portrait, du lundi 26 au vendredi 30 juillet, de 14h à 16h (60 €, matériel fourni. Inscription préalable nécessaire.

Les **activités hebdomadaires** reprendront à partir du lundi 13 septembre. Les **inscriptions** auront lieu samedi 11 septembre de 14h à 18h au Virolet.

L'APSM propose des ateliers associant créativité et convivialité autour d'un grand nombre de pratiques artistiques : dessin, peinture, aquarelle, sculpture, modelage, poterie, peinture sur porcelaine... pour tous les âges et tous les niveaux.

☎ 06 17 90 20 07 ou au 06 61 93 40 34

✉ artsplastiques27@gmail.com

Le panier solidaire

Le **Panier Solidaire Marcellois** reste ouvert tout l'été.

Retrouvez les bénévoles tous les jeudis, aux heures habituelles pour vous servir juillet et août.

☎ 06.84.69.96.03

Sur le chemin des orchidées avec Cap au Vert

Vous avez certainement remarqué ces orchidées sur le bord des routes : l'orchis pyramidale toute rose et l'orchis bouc toute échevelée... Il en existe encore bien d'autres...



C'est ce qu'ont découvert 17 personnes dans les sentes de Saint Marcel, guidées par Dominique et John de l'association Cap au vert, samedi 5 juin après-midi.

C'est en tout 9 espèces différentes qui ont été vues en prenant le temps de percer leurs mystères au cours d'une balade sous le soleil.

Si les orchidées vous intéressent et si vous désirez en savoir davantage, Dominique et John vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !

✉ capauvert@ecomail-asso.com

📘 CapauVertStMarcel

La Gymnastique Volontaire, toujours dans l'action

Depuis le 8 mars, les cours en extérieur ont repris. Nos adhérents ont bravé les caprices du temps et ils ont été récompensés par le soleil. Bravo à vous tous pour votre soutien et votre esprit sportif et un très grand merci à nos animatrices sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Elles se sont adaptées à tous les temps et n'ont pas hésité à être novatrices, quel dynamisme! Et quel plaisir de se retrouver enfin!



Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 11 juin afin de présenter un rapport moral et financier de l'exercice. Des postes sont à pourvoir : président, secrétaire et secrétaire-adjoint. A vos candidatures!

Retrouvons-nous en septembre pour une nouvelle saison.

Adhésion renouvellement 100€ - 59€ de réduction pour cette année exceptionnelle.

Nouvelle adhésion 159€.

Les inscriptions seront possibles la semaine du 6 au 10 septembre et venez nous voir au Forum des Associations le 12 septembre, rue Jules Ferry.

Pensez d'ores et déjà à votre certificat médical car tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Reprise des cours le lundi 13 septembre avec vos animatrices préférées qui auront bien mérité leurs vacances. N'oublions pas que le sport est bon pour la santé (il renforce notamment le système immunitaire) et bon pour le moral.

Théâtre du Drakkar : Inscriptions

Le samedi 4 septembre 2021 : 14 h - 17 h

Salle du Virolet - 10 rue du Virolet (St Marcel)

Début des cours : mercredi 8 septembre 2021



Nous étions invitées au Département à la suite de notre entrevue avec Mr Lehongre Pascal, président et Mme Caron Cécile, SNA, afin d' échanger sur la profession des assistantes maternelles.

A la suite, Mr Lehongre nous a mises en relation avec Mesdames Peyronnet et Bal, responsable de la petite enfance de l Eure.

Nous avons pu aborder plusieurs thèmes :

Plus de visibilité pour les parents en recherche d'un mode de garde sur le site mon enfant.fr où quand ils se présentent au RAM. Nous ne souhaitons pas arriver en dernière position ; il n'y a pas que le multi-accueil et les crèches privées. Lors du premier confinement, aucun soutien pour notre profession. Un protocole strict pour l'accueil des enfants et des parents à notre domicile afin de nous préserver, ainsi que nos proches. Les employeurs doivent nous fournir masques produits d'entretien, nous ne pouvions pas en effet augmenter nos taux horaires (le département n'y verrait aucun inconvénients). Notre association à pris en charge l'achat de masques pour nos adhérentes. Heureusement nous avons la trésorerie ! A ce moment là, nous aurions aimé avoir plus de soutien de la mairie et du département. (2 masques lavables seulement pour la mairie et après réclamation, 2 paquets de 6 masques du département).

Les agréments qui passent de 4 enfants à 6/8 enfants en période Covid !! Où est le bien être de l'enfant ? Problématique pour avoir en temps normal un 4^{ème} agrément car il faut qu'un des 3 enfants que nous gardons ait 3 ans. Sur ce point il n'y aura pas de changement. Dans certains départements, c'est

possible avant 3 ans mais pas dans l'Eure, c'est bien dommage !! Surtout que quand il n'y a pas d'autres solutions c'est possible (covid).

Avoir une salle pour la bougeothèque adaptée aux enfants. Nous avons eu une réponse favorable de la part de Mr Lehongre et Mme Caron. Nous attendons leurs retours.

Les écoles, les crèches étant fermées, le gouvernement nous obligeant à travailler avec les employeurs prioritaires où pas !!! sous peine d'avoir une rupture de contrat !

Il y a plus de souplesse chez nous d'où la forte demande de garde actuellement. Pas de prime covid bien sûr !!

La visite médicale obligatoire comme pour tout salarié, nous sommes en 2021.

La vaccination pour les professionnels de la petite enfance.

Nous observons un recul visible du nombre d'assistantes maternelles dans quasiment tous les départements voisins (- 5,4%), cependant les assistantes maternelles représentent le premier mode d'accueil.

Donc plus de reconnaissance pour notre profession serait la bienvenue....

En cette période de déconfinement nous préparons la reprise de septembre : forum des associations, bougeothèque, spectacle, réunion à thème avec intervenants

La vente de matériel de puériculture les 20 et 21 Novembre salle du violet.

Nous espérons une rentrée plus sereine pour tous.

Nous serons de nouveau là, à partir de la rentrée de septembre 2021 !!!

Vis ta danse

Reprise des cours le mardi 14 septembre 19h et le jeudi 16 septembre 19h

A la salle du Violet, cours de danse de salon du jeudi soir avec Anaïs et cours de Salsa et Bachata le mardi soir avec Félix et Valérie et Ange et Sonia.

La première séance est un cours d'essai gratuit, cela vous permettra de voir si les cours vous plaisent et de choisir le cours qui vous convient le mieux.

CONTRÔLE DESOI
POLITESSE
COURAGE
L'AMITIÉ
Avec les aînés
Mûrit les cadets
Initie les poussins
Tente les invités
Inspire toute l'année
Et fait surgir mille projets.
HONNEUR
MODESTIE
AMITIÉ
Motivés
On y est !!
Du Judo, On en fait
En dehors des récré
Sans se bossoiler
Tête dressée
Intéressés
Et toujours prêts.
RESPECT
SINCÉRITÉ



Dojo A -Le samedi de: 10H00 à 12H30
(Éveil-Baby-Mini Poussin)
avec Nicolas et Adultes avec Benoît
(Taïso -NeWaza)

-Le lundi et le jeudi de: 19H00 à 20H30
(renfort musculaire-Taïso-Jujitsu) avec Jean-Michel

-Le mardi et vendredi de 17H30 à 21H00
(Judo Poussins-Benjamins-minimes et adultes)
avec Benoît et Nicolas

-Le mercredi de: 17H00 à 18H00
(Poussins) avec Nicolas

Dojo B - HOULBEC :
-Le mercredi à partir de 16H00
avec Jean-Michel



La parole à...



Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Nous considérons le rôle de l'opposition comme primordial pour nous aider à avancer dans notre programme pour Saint Marcel.

Toutefois, nous sommes surpris d'être régulièrement l'objet de critiques, polémiques, attaques (violentes) sur FB, dans la presse locale, etc, de la part de cette même opposition ; alors que depuis le début du mandat, sur les 119 délibérations proposées par l'équipe municipale, l'opposition n'a pas voté une seule fois contre.

L'opposition participe à l'ensemble des différentes commissions (finances communales, vie associative, cadre de vie, affaires sociales, travaux, environnement, sécurité, affaires scolaires, enfance et jeunesse...).

Ce sont des lieux de débats. L'opposition peut y questionner l'équipe municipale et demander à clarifier les projets présentés, mais l'opposition n'a, une fois de plus jusqu'à maintenant, jamais jugé nécessaire de proposer des alternatives aux sujets discutés... Nous nous sommes engagés à avoir une démarche d'ouverture et de démocratie participative dans notre mandat.

Il est donc primordial que nous puissions travailler ensemble de manière apaisée et sereine pour le bien commun !

Nous vous souhaitons un agréable été, convivial et ...prudent.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Du travail et de l'analyse

Nous appliquons une ligne de conduite dans notre rôle de conseillers municipaux depuis le début de notre mandat : protéger au mieux les intérêts de notre commune. L'environnement, le social et l'économie doivent être considérés de manière équitable dans tout projet. Cette approche nécessite une connaissance approfondie de chaque dossier, et oblige à récolter les données afin de les analyser. Tout commence donc par l'accès aux dossiers. Nous demandons régulièrement des informations complémentaires sur tous les sujets qui nous interpellent. Nous questionnons également sur les points abordés lors des commissions et des conseils municipaux afin de pouvoir voter en toute connaissance de cause les délibérations proposées. C'est là l'essence même de la mission que vous nous avez confiée. Soyez assurés que nous continuerons à étudier tous les sujets qui ont un impact sur notre commune, quel que soit le domaine, et ce même au coeur de l'été. Bien évidemment, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins ou remarques via nos différents réseaux sociaux, par mail ou par téléphone au 02 79 04 04 00. Une permanence téléphonique sera assurée en Juillet et en Août. Nous vous souhaitons un bel été. Profitez-en bien, ressourcez vous et à bientôt.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

(Texte non parvenu)

Michael BARTON

A l'attention des Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois

Communiqué de presse de Hervé Podraza, maire

le 28 juin 2021

relatif à la levée de séance du conseil municipal du 25 juin 2021

Retour sur le Conseil municipal du 25 juin 2021 qui a été marqué par un problème grave de confiance entre un de mes adjoints et moi-même.

Une Mairie de près de 5000 habitants ne peut pas fonctionner sans délégations, c'est donc naturellement que j'ai donné mon aval à Monsieur Eric PICHOU pour me représenter dans les affaires techniques de la commune, l'environnement et la sécurité.

L'annonce de l'opposition, relevant un problème sur le démontage et la destruction d'une aire de jeux appartenant à la commune, mais installée aux Chenevières sur un domaine privé de LOGEO, a annihilé cette confiance.

A l'origine du problème, 3 jeux installés en 2006 et faisant l'objet de contrôles périodiques obligatoires à charge de la commune. Les derniers rapports de la société de maintenance AD HOC faisaient état de plusieurs non conformités et obligeaient, entre autres, des interventions sur la stabilité des jeux ainsi que leurs fixations.

Pour être utilisés dans de bonnes conditions, ces jeux doivent trouver un environnement adéquat et sécurisé. Les services techniques nous ont alerté le 8 octobre 2019 de plusieurs risques inhérents au sein même de cet espace : détrituts, une plaque en tôle recouvrant une fosse technique à proximité ainsi que le passage possible de deux roues, scooters et autres. Ainsi, le maintien des jeux, sous responsabilité de la commune sur un terrain privé non protégé, a été rendu impossible.

Le bureau municipal a alors envisagé de rétrocéder les équipements au bailleur privé LOGEO. Ce dernier a décliné l'offre mi-janvier 2021 et n'a pas souhaité supporter les coûts liés au démontage, soit 3000€. L'adjoint aux travaux a alors proposé de faire enlever en régie ces jeux pour les mettre à la déchèterie.

L'intervention a été réalisée les 17 et 18 mai derniers. Après recherche, un seul des 3 jeux a rejoint la déchèterie.

Pour faire suite à la mise au vote du report du Conseil municipal, voté à l'unanimité des membres présents, en vertu de la gravité des faits reprochés à un adjoint, et après avoir levé la séance du Conseil municipal, j'ai demandé, le soir même, la démission de Monsieur Eric PICHOU. J'ai en parallèle pris un arrêté de fin de délégations ce lundi (28 juin ndlr).

Une plainte a également été déposée à l'encontre du contrevenant.

Nous regrettons que « 100% Saint Marcel » et « Saint Marcel est à vous » n'aient pas alerté les membres du bureau dès connaissance de ce problème : nous nous trouvons réunis en commission finances le 8 juin dernier. Un mois s'est en effet écoulé entre ces deux événements et nous aurions corrigé par la même fermeté ces agissements. L'objectif est bien, chacun dans son rôle, de contribuer au développement harmonieux de notre action, au service de nos habitants, par des relations de travail communes et apaisées. Hervé Podraza

forum DES associations

Dimanche 12 septembre
Rue Jules Ferry

Renseignements

Mairie de Saint-Marcel

02.32.64.32.50 mairie@marcel27.fr

Foire à tout

Restauration
sur place



Nouvelles inscriptions

Samedi 28 août de 14h à 17h

Samedi 4 septembre de 8h à 12h et de 14h à 17h
Espace Saint-Exupéry

10 Euros/particuliers, 40€/professionnels

Un emplacement correspond
à la taille d'une place de parking

Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale